

Finale de Prévostars

BENOIT GUÉRIN ET RICHARD QUESNEL

Vous êtes invités à venir encourager les jeunes talents qui participent au concours Prévostars du Club Optimiste de Prévost le 27 mars prochain dès 19 h à l'Académie Lafontaine de Saint-Jérôme.

Après deux jours d'audition, les 23 janvier et 6 février dernier, le jury a retenu 34 numéros regroupant 48 jeunes de 9 à 17 ans en chant, danse, magie, humour et piano qui sauront vous étonner par leur talent lors de la grande finale. Les jeunes ont pris les conseils des juges au

sérieux et seront fin prêts, leurs prestations s'améliorant de fois en fois.

Cette soirée est rendue possible avec l'appui des commanditaires mais surtout grâce au travail des bénévoles Optimiste. Si comme ceux-ci vous avez un peu ou beaucoup de temps à donner pour les



Cristel Emond



Audrey Larivière-Perreault



Laura Menaglia

jeunes de Prévost, vous pouvez communiquer avec Claude Filiatrault au 450-432-6832. Les billets sont en

vente dès maintenant au 450-224-1098 (Nathalie) au coût de 10 \$ ou à la porte au coût de 15 \$.



Des nouvelles de la petite église blanche

Un tuba qui a fait la différence

JOHANNE GENDRON

Aujourd'hui, j'ai envie de vous parler d'un homme au parcours extraordinaire, Marcel Day est son nom d'artiste et il est le jeune organiste de 87 ans de l'Église Unie de Sainte-Adèle.

Marcel doit la vie à la musique... littéralement! À 20 ans, jeune volontaire, il s'enrôle dans l'armée, il fait partie du régiment de Montmagny et est envoyé au front, à Dieppe. Il attend en Angleterre pour partir avec son régiment et comme bien d'autres jeunes soldats, il passe ses derniers moments dans un pub à prendre un petit verre et à se changer les idées. Ce soir là, dans ce pub il y a un piano et Marcel joue pour amuser la galerie quand tout à coup on lui tape sur l'épaule, un officier lui demande « es-tu capable de jouer du tuba? », Marcel qui n'a peur de rien et qui ne joue pas du tuba, lui répond avec tout l'aplomb du monde, « bien sûr, je joue de toutes sortes d'instruments ». L'officier lui fait alors une offre qui changera sa vie, il devient le joueur de tuba de la fanfare militaire!

Il passera le restant de la guerre à amuser les troupes avant qu'elles ne

partent au combat, leur changeant les idées en jouant du *Boogie Woogie*, ce qui était très à la mode à cette époque. Marcel a su leur faire oublier l'horreur de la guerre pendant quelques heures avant qu'ils ne partent au front. La majorité d'entre eux n'en sont jamais revenues.

À la fin de son engagement militaire, dans les années 50, Marcel continue à jouer de la musique, celle-ci lui avait sauvé la vie et c'est elle qui l'a fait vivre!

Il jouera au *El Morocco*, au Bellevue Casino, au *Dagwood* et à beaucoup d'autres places à Montréal, où il fait danser les foules!

En déménageant dans les Laurentides, quelques années plus tard, il fait un duo avec Larry Moore, un très bon chanteur

« crooner » et tous les deux se produisent à divers endroits comme le *Alpine Inn*, le Mont-Gabriel, Le Chantecler et bien d'autres endroits. Il ne fait pas que jouer de la musique, il chante aussi la pomme et c'est lors d'un « blind date » qu'il rencontre sa belle Thérèse, avec qui il est marié depuis plus de quarante ans. Elle n'est pas que belle sa Thérèse, elle fait des bonnes « bines » et du bon jambon (que nous avons régulièrement la chance de manger le dimanche matin), mais je suis certaine que ce n'est pas pour ces qualités là, qu'il l'a épousée!

Marcel était très connu dans les Laurentides et aujourd'hui encore les gens de la région le reconnaissent et l'abordent avec plaisir un peu partout, il ne passe pas incognito!

Depuis 1998, nous avons le plaisir d'avoir Marcel avec nous tous les

dimanches matin, il n'est pas seulement notre organiste, mais un ami et un vrai bout en train, toujours avec un bon mot pour nous faire rire! Il a gardé un cœur d'enfant et nous espérons le garder avec nous le plus longtemps possible. Chapeau Marcel pour cette belle vie si bien remplie!

Les services en anglais ont lieu à l'Église Unie de Shawbridge à 9 h 15, suivis de café et gâteries. Les services en français ont lieu à l'Église Unie de Sainte Adèle à 10 h 30, suivis d'un brunch communautaire. Jeudi, 18 février, prières, méditation, et activités culturelle et communautaire les vendredis soir à 19 h.

Note: Le calendrier des événements se retrouve dans le En bref en page 29.

Avis important aux employeurs

À l'écoute des étudiants, au service des collectivités

Emplois d'été Canada, une initiative du gouvernement du Canada, accorde du financement pour aider les organismes sans but lucratif, les employeurs du secteur public et les petites entreprises comptant 50 employés ou moins à créer des emplois pour les étudiants de 15 à 30 ans.

Si vous êtes un employeur et que vous répondez aux critères d'admissibilité, présentez votre demande du **1^{er} au 26 février 2010**.

Vous pourrez vous procurer le formulaire et le Guide du demandeur sur notre site Web ou dans l'un des Centres Service Canada.

Vous pourrez ensuite présenter votre demande en ligne, par la poste ou en personne, dans l'un des Centres Service Canada.

Pour plus de renseignements :

Cliquez servicecanada.ca
Composez 1-800-935-5555 (ATS : 1-800-926-9105)
Visitez un Centre Service Canada



Invitation canine

L'Association des propriétaires canins de Prévost (APCP) est heureuse de vous inviter à son assemblée générale annuelle du mercredi 24 mars prochain à la gare de Prévost.

Le bilan de l'année qui vient de se terminer vous sera présenté. Nous pourrions vous informer des démarches et des dossiers qui ont été entrepris afin de permettre aux propriétaires de chiens d'accéder à des espaces de promenade.

Nous espérons que vous vous joindrez à nous. Cette rencontre est aussi une occasion de rencontrer et d'échanger avec les autres membres propriétaires de chien. Aussi, toute personne désireuse de participer au sein de l'association pourra se présenter aux élections qui s'y tiendront ou encore offrir ses disponibilités pour d'autres activités.

Démonstration de skijoring

Le 6 mars prochain sur le terrain de soccer du parc régional de la Rivière-du-Nord à 14 h. Si vous pratiquez déjà ce sport avec votre chien, il serait agréable que vous vous joigniez à la démonstration. Faites-nous le savoir!

apcp_wouf@yahoo.ca – tél: 450 224-8888, boîte vocale 350



Expertise • Service • Conseil



M^e Paul Germain

notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
J0R 1T0
Tél. : 224-5080
Télex : 224-8514



Je conteste mon évaluation

Comme tous les propriétaires à Prévost, vous avez reçu tout dernièrement l'avis d'évaluation de votre propriété. Vous avez été surpris de voir la valeur de votre maison monter en flèche. Bien que la municipalité a abaissé le taux de taxation, vous constatez une augmentation significative de vos taxes. Vous n'avez qu'une idée en tête : contester votre évaluation.

Rôle de 3 ans

La Loi sur la fiscalité municipale vous donne le droit de demander une révision de l'évaluation.

Attention, comme le rôle d'évaluation est valide pour trois ans, si vous ne faites pas de demande de révision avant le 30 avril 2010 sauf modification, vous n'aurez plus le droit de contester votre évaluation avant 2013.

Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire intitulé « Demande de révision du rôle d'évaluation » disponible à la MRC.

Frais

Vous devez faire parvenir le formulaire à la MRC avec les frais de demande de révision qui normalement sont indiqués dans le bas de l'avis d'évaluation. Puisque ces frais sont non remboursables, vous devez avoir des motifs sérieux de croire que votre propriété est surévaluée.

Valeur au 1^{er} juillet 2009

Votre avis d'évaluation est censé représenter la valeur marchande de votre propriété au premier juillet 2009. La question que vous devez vous poser avant de demander une révision est la suivante : est-ce que j'aurais vendu au moins à ce prix là ma maison le 1er juillet 2009? Si votre réponse est non, alors il peut être justifié de demander une révision.

L'évaluateur reçoit la demande de révision et décide de modifier ou de maintenir l'évaluation déposée au rôle, selon le bienfondé de la demande et des arguments du demandeur. L'évaluateur doit rendre sa décision par écrit dans tous les cas. Il devra motiver sa décision s'il n'a aucune modification à proposer.

Appel

L'évaluateur a jusqu'au 1er septembre suivant le dépôt de la demande pour répondre. S'il y a entente, elle doit être sous forme écrite et prévoir la date de sa prise d'effet. S'il n'y a pas d'entente, vous avez 30 jours pour exercer un recours devant le tribunal administratif du Québec, section « affaires immobilières ».

Le dépôt d'une demande de révision ne vous dispense pas de votre obligation d'acquitter la totalité des taxes applicables à cet immeuble. Cependant, dans le cas où la valeur de l'immeuble est diminuée à la suite d'une demande de révision administrative, la municipalité remboursera les taxes pour cette portion de valeur ainsi que les intérêts qui en découlent.

Ville de Prévost

La Ville de Prévost vous donne l'opportunité de rencontrer les évaluateurs de la MRC le 24 et 25 février. Il faut prendre rendez-vous au 224-8888 poste 225.

Malheureusement (ou heureusement) pour nous, l'augmentation des valeurs des propriétés à Prévost est bien réelle et à mon avis rares sont ceux qui obtiendront gain de cause.